Reterre : finances de la commune

Commune · Creuse (23) · 263 habitants · tranche 200 à 499 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, Reterre affichait un encours de dette de 230 k€, soit 874 € par habitant, une épargne brute égale à 27,2 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3,9 ans.

Dette par habitant
874 €
230 k€ au total

Capacité de désendettement
3,9 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
27,2 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
601 € / hab.
158 k€ au total

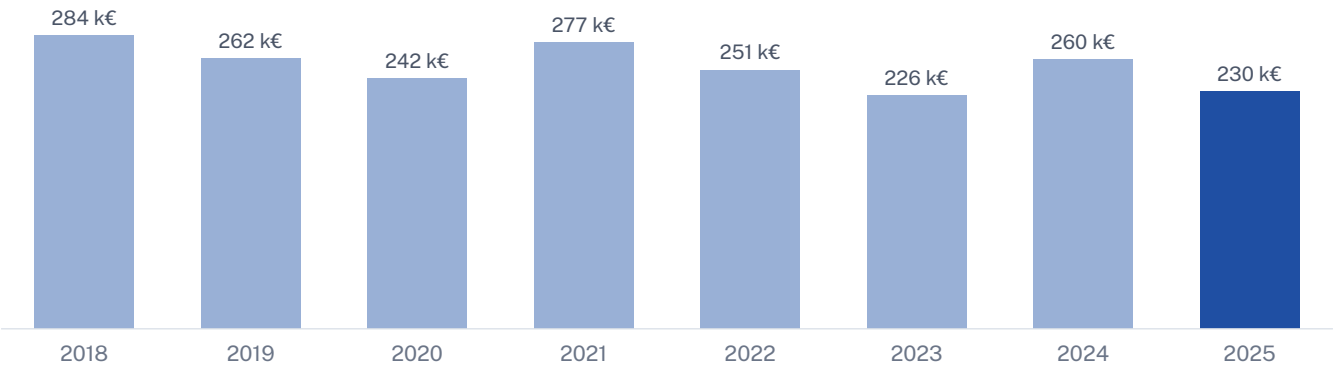
Les comptes de la commune en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 9 427 communes de 200 à 499 habitants (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	601 €	un peu en dessous de la moitié des communes de même taille.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	38,7 %	233 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	27,2 %	224 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille. Repère : vigilance sous 10 %, alerte sous 7 % (usage d’analyse financière, non réglementaire) (Au-dessus des repères).
Est-elle endettée ?	874 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut. Repère : plafond national de référence de 12 ans de capacité de désendettement pour les communes (Sous le plafond).
Investit-elle ?	426 €	un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.
Combien rapportent les impôts locaux ?	282 €	un peu en dessous de la moitié des communes de même taille.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 284 k€ en 2018 à 230 k€ en 2025 (-19,1 %). Valeur la plus basse : 226 k€ en 2023.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	284 k€	32,5 %	4,5 ans	89 k€
2019	262 k€	39,4 %	3,1 ans	205 k€
2020	242 k€	38 %	3 ans	20 k€
2021	277 k€	24,4 %	5,4 ans	165 k€
2022	251 k€	28,3 %	4,4 ans	87 k€
2023	226 k€	32 %	3,1 ans	47 k€
2024	260 k€	29,5 %	4 ans	178 k€
2025	230 k€	27,2 %	3,9 ans	112 k€

Comparée à ses communes jumelles

Indicateur	Reterre	Médiane des jumelles	Écart
Dette par habitant	874 €	800 €	+9,4 %
Impôts locaux par habitant	282 €	353 €	−20,1 %
Frais de personnel par habitant	233 €	253 €	−8 %
Investissement par habitant	426 €	676 €	−37 %
Taux d'épargne brute	27,2 %	22 %	
Capacité de désendettement	3,9 ans	2,5 ans	

Jumelles : Leuglay (21), Moncayolle-Larrory-Mendibieu (64), Chausseterre (42), Antugnac (11), Aisy-sur-Armançon (89), Amazy (58), Laferté-sur-Aube (52), Cendrecourt (70), Dienne (15), Saint-Vivien (24). Insee (taille, évolution, âges, revenu) ; comptes OFGL.

Le mandat 2020-2026 en chiffres

Indicateur	2019	2025	Évolution	Médiane dép.
Habitants	294	263	−10,5 %	−2,7 %
Dette par habitant	890 €	874 €	−1,8 %	−22,9 %
Impôts locaux par habitant	231 €	282 €	+22,4 %	+25,9 %
Frais de personnel par habitant	203 €	233 €	+14,5 %	+23,9 %
Taux d'épargne brute	39,4 %	27,2 %	−12,2 points	−0,9 point
Capacité de désendettement	3,1 ans	3,9 ans	+0,8 an	−0,5 an
Investissement cumulé 2020-2025, par habitant		2 232 €		2 004 €

Comptes consolidés OFGL 2019 et 2025 ; médiane : évolution médiane des communes du département. Une évolution ne juge pas la gestion.

Qui vit ici

Indicateur	Reterre	Comparaison
Habitants (2023)	258	−13,4 % depuis 2012 (département : −4,9 %)
65 ans ou plus (2023)	32,2 %	département : 31,9 % · France : 21,3 %
Personnes couvertes par le RSA (2024)	0 pour 100 habitants	département : 3,7
Salariés du secteur privé (2025)	6	

Sources : Insee, populations municipales 1968-2023, recensement 2012-2017-2023, naissances et décès 2008-2025 (API Melodi, Licence Ouverte) ; Cnaf, allocataires par commune au 31 décembre 2020-2024 (data.caf.fr, Licence Ouverte), valeurs arrondies par la Cnaf ; Urssaf, établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé au 31 décembre (open.urssaf.fr, ODbL) ; Éducation nationale, effectifs d'élèves par école et indices de position sociale (data.education.gouv.fr, Licence Ouverte).

Les métiers des habitants

100 habitants de 15 à 64 ans ont un emploi ; la commune compte 60 emplois, soit 52 emplois pour 100 habitants qui travaillent (indicateur de concentration d'emploi de l'Insee).

Groupe	Habitants	Département	France	Emplois sur place
Agriculteurs exploitants	31,4 %	9 %	1,3 %	39,3 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8,8 %	7,7 %	6,6 %	8,9 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,7 %	9,8 %	20,1 %	8,9 %
Professions intermédiaires	13,7 %	22,3 %	26,4 %	8,9 %
Employés	22,5 %	30 %	26,1 %	25 %
Ouvriers	9,8 %	21,2 %	19,5 %	8,9 %

Professions les plus exercées par les habitants : Nouvelle-Aquitaine

Profession	Habitants (environ)	Part
Aides-soignants	50 290	2 %
Infirmiers en soins généraux salariés	39 830	1,6 %
Secrétaires, employés de la bureautique	38 670	1,5 %
Agents de service des établissements de santé	36 450	1,4 %
Autres employés d'aide à domicile et accueillants familiaux	35 650	1,4 %
Enseignants titulaires du secondaire général et technologique	34 900	1,4 %
Enseignants titulaires du primaire	32 950	1,3 %
Conducteurs de poids lourds	31 890	1,3 %
Employés de la fonction publique (secrétariat, gestion, comptabilité)	31 170	1,2 %
Ouvriers du nettoyage	29 890	1,2 %
Employés de libre-service du commerce	25 910	1 %
Assistants maternels agréés	23 890	0,9 %

Employeurs, projets de recrutement 2026 (Creuse (23)) : 2 683 au moins, dont 58,9 % jugés difficiles.

Métier	Projets	Difficiles
Aides-soignants	265	65,7 %
Agriculteurs	134	6,7 %
Viticulteurs, arboriculteurs	114	100 %
Professionnels de l'animation socioculturelle	106	90,6 %
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	98	33,7 %
Ouvriers mécaniciens de véhicules	91	73,6 %
Aides à domicile et auxiliaires de vie	80	100 %
Agents de service hospitaliers	63	7,9 %
Serveurs de cafés restaurants	61	54,1 %
Employés de libre service	59	55,9 %

Sources : Insee, recensement de la population 2022, emploi et population active (Licence Ouverte 2.0) ; Insee, recensement de la population 2022, fichier détail des individus par région (Licence Ouverte 2.0) ; France Travail, enquête Besoins en main-d'œuvre 2026 (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0).

Ce que l’État verse pour les investissements

Indicateur	Reterre
Subventions d’investissement de l’État accordées (2018-2025)	330 k€ pour 14 projets
Par habitant	1 255 € (communes de même taille : 215 € ; département : 620 €, médianes)
Part du coût des projets payée par l’État	35,9 %
Aides de l’ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Amenagement du bourg de reterre tranche ndeg 1 rue jean-charles varennes, rue du 8 mai 1945.	63 822 €
2025	DSIL	Amenagement du Centre-Bourg de Reterre (tranche 1)	44 676 €
2025	DETR	Finalisation de l'amenagement du centre bourg - tranche 2 - rue de l'eglise jusqu'au la fontaine de st vite (vc ndeg1)	23 170 €
2023	DETR	Réfection de la voie communale VC 1	13 300 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l’Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l’Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.